

servie de m'ordonner si je me dois retirer ou persister auprès de mes Religieux où je ne laisseray pas eschapper des marques de la continuation de mon zele et attachement au Service de Sa Majesté qui suis avec soumission etc.»

La réponse qu'Alexandre Farnèse expédia de Bruxelles le 18 avril 1681 à l'Abbé d'Echternach confirme parfaitement l'exactitude du portrait que Pirenne a tracé de ce gouverneur indolent et incapable qui différait bien désavantageusement de son grand ancêtre du siècle précédent qui avait réussi à maintenir les Pays-Bas méridionaux sous la domination du Roi d'Espagne. (22)

«Reverend Pere en Dieu, Cher et bien amé.

«Ayant fait veoir au Conseil d'Estat du Roy votre Lettre à nous écrite le 9me de ce mois par laquelle vous nous representez que les Francois seroient d'intention de s'aller porter dans le bourg de Remich, la ville de Grevenmacheren, celles d'Echternach et de Biedbourg, et de se faire prester foy et homage par les habitants desdits lieux, et comme vous desirez de scavoir si vous debvez vous retirer, ou rester auprès de Vos Religieux au cas que les Francois voulussent vous y obliger par force, Nous vous dirons que nous ne voyons aucune apparence, que les Francois executeront les intentions marquées par votre Lettre, puisqu'ils scavent qu'à present nos alliez s'interessent puissamment à empêcher les emprises et contraventions de la France au Traité de paix (23), que si toutefois le cas arrivoit qu'on vous fist violence pour vous obliger audit hommage, nous sommes fortement persuadé, que vous vous souviendrez de l'obligation que vous avez de ne pas abandonner le service de Votre Roy, et que vous pourrez vous assurer, que Sa Majesté ne vous abandonnera pas aussy, et ne perdra la memoire du zele et affection qu'avez toujours eu, et temoigné d'avoir pour son service, et partant nous nous en promettons la continuation de votre Loyauté et constance. A tant, Reverend Pere en Dieu Cher et bien amé, Notre Seigneur Dieu vous ait en sa sainte garde.»

Le 16 avril, l'Abbé adressa cette nouvelle supplique à Alexandre Farnèse:

«Monseigneur

«La dangereuse suite du cas que j'ay pris l'assurance de faire cognoistre à Votre Alteze par une lettre du 6me de ce mois s'estante augmentée par l'affiche de la citation cy jointe en copie, et l'arrest imposé par la Chambre Royale à Metz sur tous les biens et revenus de notre Abbaye sur peine de la vie, m'oblige de l'avertir qu'hier 15me au matin, le premier Huyssier de ladite Chambre avec un autre, et un bourgeois de Rodenmacheren comme temoings se presenta à la porte de cette Ville, demandant au Commandant d'y entrer pour aller à l'Abbaye ce qu'ayant esté refusé, il attacha la citation et mandement susdits à la porte d'une chapelle distante environ trois cent pas de la ville. (24) Et comme ces Messieurs de la Chambre de reunion à Metz n'admettent aucune raison ny raisonnement qui puisse leur faire cognoistre l'injustice de ces emprises, combien qu'indubitablement le chasteau de Rodenmacheren est baty sur le fond appartenant à notre Arbbaye, et que les seigneurs du dit lieu en ont autres fois